

Les nouvelles Règles Olympiques sont sous presse et peuvent être obtenues auprès de la Chancellerie du Comité International Olympique à Lausanne contre paiement de Fr. s. 4,— (ou un dollar) ou toute autre valeur étrangère négociable en Suisse ou encore en coupons timbres réponses internationaux qui peuvent être obtenus dans tous les bureaux

de poste des pays faisant partie de l'Union Postale Universelle.

Nous rappelons que ce livret contient également de nombreuses informations générales relatives à l'Olympisme. En passant commande, prière de spécifier si l'on désire l'édition française ou anglaise.

# LA SESSION DE TOKYO

**MAI 1958** — *Hôtel Impérial*

## PROCÈS-VERBAL

*de la 54<sup>e</sup> Session du Comité International Olympique*

*Séance du mercredi 14 mai 1958*

*Séance ouverte à 14 h. 30*

Le président Avery Brundage souhaite la bienvenue aux membres, dont les noms figurent sur la liste de présence.

*Commission exécutive*  
(Executive Board)

*Président* : M. Avery Brundage.

*Vice-présidents* : M. Armand Massard.  
Le Marquis d'Exeter.

*Membres* : S.A.R. le Prince Axel de Danemark  
Gén.-Col. Vladimir Stoïtchev.  
M. Bo Ekelund.

M. Ki Poong Lee Corée  
M. Willi Daume Allemagne  
M. Saul Cristorao Ferreira Pires Portugal

*Secrétaire du Comité International Olympique*:  
M<sup>me</sup> L. Zanchi.

*Interprète*: M<sup>lle</sup> Marie de Pahlen.

*Interprète U.R.S.S.* : Y. Vladimir Chubarov.

Deux nouveaux membres, élus précédemment, sont introduits et lisent la formule officielle de présentation :

Ce sont :

MM, Ki-Poong-Lee, membre pour la Corée,  
Saul Cristorao Ferreira Pires, membre pour le Portugal.

### MEMBRES DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

M. G.-D. Sondhi	Inde
Hon. Jorge-B. Vargas	Philippines
M. J.-W. Rangell	Finlande
Dr Sh. Takaishi	Japon
M. Jean Ketseas	Grèce
M. A. Sidney Dawes	Canada
Raja Bhalindra Singh	Inde
Prof. Dr Jerzy Loth	Pologne
Dr Ferenc Meza	Hongrie
M. Eric von Frenckell	Finlande
M. J.-J. Garland	U.S.A.
M. O. Ditlev-Simonsen	Norvège
Dr Ryotaro Azuma	Japon
Comte de Beaumont	France
Lord Luke	Grande-Bretagne
M. Lewis Luxton	Australie
Dr G. de Stefani	Italie
M. Aleksei Romanov	U.R.S.S.
Dr Julie Bustamante B.	Venezuela
Gén. Gustav Dyrssen	Suède
M. Douglas F. Roby	U.S.A.
S.A.I. le Prince Gholam Reza Pahlavi	Iran
M. Suat Erler	Turquie

Un vote de remerciements est émis à l'égard du Dr Azuma, de M. Takaishi et du Comité Olympique Japonais, pour la parfaite organisation de cette Session, et tout spécialement pour la magnifique séance d'ouverture qui nous a été offerte ce matin.

M. Ketseas (Grèce) remercie spécialement pour l'exécution parfaite du Paen joué en 1896 lors des premiers Jeux d'Athènes.

Le Prince Axel propose que l'on revienne à ce Paen, au lieu de ce qui a été composé récemment et qui ne plaît pas à la majorité des membres.

Adopté à l'unanimité.

Le Dr Azuma transmettra à l'orchestre et au chœur de Tokyo les félicitations et les remerciements du Comité International Olympique.

Le président rappelle la mémoire de Sir Harold Luxton (membre honoraire pour l'Australie), décédé depuis la dernière session et celle de Lord Aberdare, qui avait pris part à la session de Sofia, et qui a trouvé une mort accidentelle au cours de son voyage de retour en Grande-Bretagne. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

*Election de nouveaux membres* : sont élus :

M. Eduardo Dibos, de Lima (Pérou).

S.A.R. le Prince Albert de Liège (Belgique).

M. Loth propose la nomination d'un second membre pour la Pologne. Il a l'intention de se retirer après les Jeux de Rome et de Squaw Valley, mais voudrait que l'on nomme son remplaçant dès maintenant, ce qui ferait que la Pologne aurait pendant deux ans deux membres au lieu d'un.

Réponse: Nous devons respecter la règle très claire qui veut que chaque pays n'ait droit qu'à un seul membre. Il faudrait modifier la règle, ce qui n'est pas possible. Rejeté.

M. Romanov (U.R.S.S.) propose qu'un membre soit nommé pour l'Allemagne (République démocratique). La Commission Exécutive examinera cette proposition.

#### RAPPORT DES JEUX DE SQUAW VALLEY

M. C. Prentis Hale a fait remettre à chaque membre un exemplaire de leur rapport. Il reste trois problèmes à soumettre au Comité International Olympique.

#### DATE DES JEUX

Après entente avec les Fédérations Internationales de Sports d'Hiver, la date proposée est : 18-28 février 1960. *Accepté.*

#### QUESTION DE LA PISTE DE BOBSLEIGH

A Sofia, le Comité International Olympique avait décidé d'éliminer ce sport des Jeux de Squaw Valley, étant donné que ce sport n'est pas largement pratiqué, que deux inscriptions seulement étaient parvenues au Comité Olympique de Squaw Valley et que la construction d'une piste de bob serait infiniment trop onéreuse (750.000 dollars) pour la faible participation qu'on peut en attendre.

La Fédération Internationale de Bobsleigh ayant vivement protesté, il a été convenu que la piste serait construite si 12 Comités Nationaux prenaient l'engagement d'envoyer des équipes. A la date du 1<sup>er</sup> mai (alors que le délai était fixé au 30 avril) 4 équipes étaient annoncées, celles des U.S.A. de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. (M. Massard annonce en outre qu'il a été chargé par le Comité National Olympique de France de prévoir sa participation) ce qui porte à cinq le nombre des pays participants. Deux pays : la Belgique et la Bulgarie, ont répondu négativement. L'Autriche a annoncé une participation possible, et deux nations, le Canada et la Grande-Bretagne, n'ont pas confirmé officiellement des adhésions privées.

Prendent part à la discussion : Comte de Beaumont, MM. Sidney Dawes, Marquis d'Exeter, A. Massard, M. Ketseas, G. de Stefani et Ditlev-Simonsen.

*Décision* : La participation du bobsleigh est mise au vote et par 22 voix contre 5, la décision prise à Sofia est confirmée.

FRAIS DE TRANSPORT DES ÉQUIPES, DES ATHLÈTES ET DES OFFICIELS, FIXÉS A UN MAXIMUM DE \$500.—

Il reste bien entendu que ce chiffre de base reste le même. Il concerne le transport depuis un point central en Europe, les frais de logement, de séjour, et de retour en Europe. Le Comité d'Organisation demande le droit de contacter chacun des Comités Nationaux intéressés pour conclure un accord séparé, tenant compte des conditions particulières de chacun d'eux. *Accordé.*

Étant donné que le Biathlon a été accepté au programme des Jeux de Squaw Valley, cette épreuve s'y déroulera en 1960. L'expérience faite à Squaw Valley fera l'objet d'une nouvelle étude en 1961 quant à savoir s'il faut maintenir ce sport au programme des Jeux d'Hiver.

#### ÉLECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Le Dr Karl Ritter von Halt (Allemagne) est élu.  
Séance levée à 17 h. 30.

*Séance du jeudi 15 mai 1958  
à l'Hôtel Impérial de Tokyo, à 9 h. 30*

#### MODIFICATION DE LA RÈGLE 10

Personne n'appuyant cette proposition de modification, elle est refusée.

#### RAPPORT DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX DE ROME 1960

M. Brundage souhaite la bienvenue à la délégation italienne, composée de

MM. Onesti, président du Comité National Italien,  
Garroni et Andrea Beppe Croce.

et passe en revue le rapport écrit qui a été distribué aux membres du Comité International Olympique.

#### ATHLÉTISME

Le Marquis d'Exeter voudrait que les épreuves d'athlétisme débutent le mardi et non le mercredi. M. Onesti déclare que cette demande peut être acceptée. Le Marquis d'Exeter dit que le Congrès de l'International Athletics Amateur Federation de Stockholm la confirmera.

#### GYMNASTIQUE

Il reste encore à définir quelques détails sur la participation en gymnastique. Le Comité International Olympique va en discuter et renseignera le Comité d'Organisation.

#### ESCRIME

La Fédération Internationale d'Escrime voudrait une épreuve par équipes de fleuret pour dames, sans augmenter le nombre des participants. Le Comité International Olympique en discutera et renseignera le Comité d'Organisation.

#### TIR

La Fédération Internationale de Tir est d'accord de supprimer l'épreuve de tir au cerf-volant. Il y aura 5 pris pour le tir.

#### NAGE

La Fédération Internationale de Natation Amateur voudrait une épreuve de 100 m. relais, sans augmentation de participants. Bien que M. Sällfors n'en ait pas parlé au cours de sa visite à Rome tout récemment, le président du Comité International Olympique a reçu cette demande par lettre. Le Comité d'Organisation n'a pas d'objection à faire si la natation ne dure pas plus de 8 jours. M. Brundage discutera de ce problème avec la Fédération Internationale de Natation Amateur.

La Fédération Internationale des Jeux Equestres insiste pour avoir 4 cavaliers — dont 3 classés — par nation participante pour le concours complet d'équipes. Le Comité d'Organisation n'a rien à objecter à cette demande. Le Comité International Olympique décidera et renseignera le Comité d'organisation.

## YACHTING

*M. Onesti* dit qu'un accord est intervenu avec la Fédération Internationale qui avait émis une protestation au sujet de la liste des épreuves.

## FOOTBALL

A une question de *M. Romanov*, *M. Onesti* répond que le nombre des participants par pays, réduit de 20 à 19, a été établi à la demande de la Fédération Internationale de Football Amateur.

## NOMBRE D'OFFICIELS ET DE RÉSERVES

*M. Brundage* fait remarquer que le Comité International Olympique a prescrit un nombre déterminé d'officiels et de réserves. Le Comité d'Organisation devrait demander aux Fédérations Internationales le nombre d'officiels et de réserves qu'elles entendent s'adjoindre, et le soumettre au Comité International Olympique qui ratifiera.

## CANOE

Malgré l'accord conclu avec *M. Popel* d'accepter pour ce sport 7 compétitions, mais d'éliminer l'épreuve de kayak à 4 et de 10 000 m., le Comité d'Organisation a prévu l'épreuve de kayak à 4. *M. Onesti* répond que le nombre des participants n'a pas augmenté, et que l'épreuve est très spectaculaire.

Le Comité International Olympique en discutera et prendra une décision pour renseigner le Comité d'Organisation.

## LOGEMENT DES ATHLÈTES ET DES JOURNALISTES

*Le Président* informe la délégation italienne que les nouvelles Règles prévoient que les juges et les arbitres ne doivent pas être logés dans le Village Olympique. Il en sera ainsi et d'autres logements seront prévus. Le prix pour l'entretien des athlètes sera de 7 à 8 dollars par jour, pour les officiels dans les hôtels de 5 à 8 dollars par jour.

## CARTES D'IDENTITÉ

On a adopté un nouveau système amélioré.

## FRAPPE DE LA MÉDAILLE OLYMPIQUE

Le Comité d'Organisation demande qu'il soit autorisé à changer la médaille olympique et la musique olympique. *Le Président* répond qu'en ce qui concerne cette dernière, le Comité International Olympique vient de choisir l'œuvre Paen jouée lors des Jeux de 1896 à Athènes. Quant à la médaille, le Comité d'Organisation peut frapper à son goût la médaille commémorative. Quant à celle destinée à récompenser les vainqueurs, l'avers doit rester inchangé, le revers pouvant être modifié. A une question de *M. Ketseas*, *le Président* répond que la décision prise à Vienne en 1950 n'est plus en vigueur.

## SESSION 1960

Le Comité International Olympique fixera avec le Comité d'Organisation de Rome la date de la Session de 1960.

La délégation se retire.

L'élimination des épreuves d'équipes artificielles proposées à Sofia ont provoqué un grand nombre de protestations, notamment des Fédérations de Gymnastique, Equestre, Pentathlon moderne et de Lutte, cette dernière protestant contre la réduction de son programme. La Commission Exécutive étudie le problème, et estime qu'on doit alléger le programme olympique en éliminant les sports non pratiqués largement dans 25 pays au moins, et d'autre part ceux dont l'organisation n'est pas conforme aux idéaux et à l'esprit olympiques. C'est un problème qui concerne le nombre de concurrents plus que les problèmes techniques.

*M. Bo Ekelund* fait une très intéressante proposition pour limiter le nombre des athlètes. Il la commente, et le Comité International Olympique le charge de la soumettre à la Commission Exécutive.

Répondant à *Général Stoïtchev* qui ne voit pas pourquoi on discute de ces questions de réduction de programme alors que plusieurs villes sont, d'accord d'organiser les prochains Jeux, *le Président* répond que le coût astronomique des Jeux ne permettra qu'aux très grandes et riches villes de postuler l'honneur d'abriter les Jeux, ce qui serait certainement une erreur.

## GYMNASTIQUE

Il a été décidé de réduire le programme de ce sport à 14 épreuves. Les équipes devaient être réduites à 5 participants, dont 4 seraient classés. *Au vote*, il est admis des équipes de 5 participants dont 4 classés, et 14 épreuves. Les gagnants individuels recevront une médaille, l'équipe une médaille, mais les membres de l'équipe seulement un diplôme.

Séance levée à 12 h. 30.

*Reprise de la séance à 14 h. 30.*

*Discussion du rapport de Rome (suite).*

## ESCRIME

L'épreuve de fleuret pour dames, par équipes, est acceptée, puisque le nombre de compétiteurs n'est pas plus élevé.

## NATATION

Le Comité International Olympique autorise le Président à régler la question du relai 4 x 100 m. nage avec la Fédération Internationale de Natation. Quant au *Gala*, il ne pourra avoir lieu à Rome pendant les Jeux.

## SPORTS ÉQUESTRES

Le Comité International Olympique admet, sur proposition du Général Stoïtchev :

- a) pour l'épreuve complète d'équitation : classement individuel et par équipes, 4 cavaliers par nation participante, dont les trois meilleurs seuls entrent dans le classement par équipes.
- b) pour le Prix des Nations : 2 épreuves classement individuel et classement par équipes, 3 participants par nation;
- c) Dressage: Classement individuel seulement, 2 participants par nation. Les gagnants individuels recevront une médaille, l'équipe une médaille, mais les membres de l'équipe seulement un diplôme.

## PENTATHLON

On maintient le nombre d'engagements à 60 et les épreuves par équipes sont rétablies. Même décision pour les médailles et diplômes que pour les sports équestres.

## CANOE

On confirme la décision du Comité International Olympique à Sofia : éliminer le Kayac a 4 et la course des 10 000 m. Le nombre des épreuves passe de 9 à 7 qui seront choisies en accord avec le Comité d'Organisation.

*D<sup>r</sup> Mezö (Hongrie)* déclare que les compétiteurs hongrois désiraient que l'épreuve des 10 000 m. soit maintenue étant donné que cela ne leur demande aucun effort supplémentaire.

Le Comité International Olympique fera connaître ses décisions au Comité d'Organisation, afin qu'il puisse aller de l'avant dans l'organisation des Jeux.

## RÉCOMPENSES OLYMPIQUES

Coupe Olympique : pas d'attribution.

Diplôme Olympique : pas d'attribution.

Trophée M. Taher : pas d'attribution.

Trophée Fearnley : décerné à Istanbul Swimming Club, sur la recommandation de notre membre M. Suat Erler.

Trophée Bonacossa : Le Président propose le Comité Olympique de l'Allemagne de l'Ouest pour ses efforts en vue de la réunification des équipes allemandes à Cortina et à Melbourne et leur subvention en faveur des fouilles d'Olympie.

M. Willi Daume propose que ce trophée soit attribué aux Comités Olympiques de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est. — Accepté.

## LUTTE

Le programme pour les Jeux de Rome reste inchangé ; la proposition de réduction pour les Jeux futurs sera discutée avec la Fédération Internationale de Lutte après les Jeux de Rome.

*D<sup>r</sup> Mezö (Hongrie)* estime que la lutte est un des plus importants sports originels de l'Olympisme et qu'il devrait être maintenu au programme avec ses deux styles.

## MAXIMUM DE SPORTS FIGURANT AU PROGRAMME

Après discussion, il est décidé que cet important problème sera repris après les Jeux de Rome, ceci ensuite des expériences faites.

Séance terminée à 16 h. 15.

Séance du vendredi 16 mai 1958 à 9 h. 30.

## PROPOSITION DE M. ANDRIANOW CONCERNANT LA RÈGLE N° 29

M. Romanov (U. R. S. S.) parle en faveur de la proposition présentée à Sofia par M. Andrianow et remise pour étude à la Commission Exécutive, tendant à admettre les femmes dans toutes les épreuves des sports inclus dans le programme, conformément aux règles des Fédérations Internationales, ainsi qu'aux manifestations d'art.

MM. Comte de Beaumont (France), Douglas F. Roby (U. S. A.), A. Sidney Dawes (Canada), Jean Ketseas (Grèce), Armand Massard (France) soulèvent des objections contre ce principe, qui aurait l'inconvénient d'alourdir sérieusement le programme des Jeux alors que l'on cherche à l'alléger. MM. Mezö

(Hongrie), Sondhi (Inde) et Stoïtchev (Bulgarie) estiment au contraire que le Mouvement Olympique ayant pour objectif d'améliorer la condition de tous les êtres humains et pas seulement des hommes, cette question doit être soigneusement examinée.

M. le Président propose d'attendre les expériences faites aux Jeux de Rome, et de charger la Commission Exécutive de faire rapport en 1961. — Il en est décidé ainsi.

## RECONNAISSANCE DE NOUVEAUX COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

### Taganyika

Ce nouveau Comité National Olympique sera admis dès que ses Règles seront trouvées conformes.

M. Brundage indique que dans les Antilles, il se crée en ce moment une nouvelle fédération politique, dont feront partie Barbade, la Jamaïque, Trinité et Tobago, etc. Cela diminuera le nombre des Comités Nationaux Olympiques de ces pays. ceci dans un proche avenir.

### Cambodge

Le Comte de Beaumont avait été chargé d'enquêter au sujet du Comité National en formation dans ce pays. Il estime, et le Prince Axel de Danemark est également de cet avis, qu'il n'est pas encore au point et qu'il faut attendre encore avant de le reconnaître définitivement.

## PRÉSENCE DE LA PRESSE AUX SESSIONS

Refusé.

## CHOIS DE LA VILLE POUR LA SESSION DE 1959

Trois villes avaient présenté leur candidature : Munich, Barcelone, Athènes. La Ville de Munich est choisie. La Session aura lieu dans la dernière semaine de mai. La réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique avec les représentants des Fédérations Internationales aura lieu avant la Session soit à Munich, soit à Lausanne.

## CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES TERMES OLYMPIQUES

*D<sup>r</sup> Mezö (Hongrie)* pense que seuls les Comités Nationaux Olympiques devraient avoir le droit d'utiliser le drapeau olympique, les 5 anneaux et la devise. Toute utilisation à des fins commerciales devrait être interdite.

M. Ketseas (Grèce) renseigne le Comité International Olympique sur les discussions préliminaires qui ont eu lieu avec le présent gouvernement grec, dont tous les membres se sont déclarés en faveur de la convocation de cette conférence. Ils seront d'accord également que des observateurs soient présents, qui feront rapport ensuite à leurs gouvernements respectifs. Ils demandent qu'on établisse un projet de loi qui servirait de base aux discussions. Quand la convention sera signée, elle sera déposée à la Mairie d'Olympie, une copie allant au Ministère des Affaires Etrangères de chaque pays.

Le Comité International Olympique remercie M<sup>e</sup> Hafner, de Genève, qui a remis au Comité Olympique Grec un dossier très fouillé lui permettant de reprendre les discussions pour aller de l'avant.

## NOUVELLES RÈGLES

Elles seront prêtes sous peu.

## PROGRAMME D'ART

Le Comité d'Organisation de Rome laisse entendre que de grandes réalisations sont prévues dans ce domaine.

L'International Casting Federation (*Pêche arc lancer*) et l'International Track and Fields Coaches demandent à être placées dans la liste de ces organisations.

La Fédération Internationale de Casting est acceptée, tandis que la Commission Exécutive du Comité International Olympique est chargée d'une enquête supplémentaire au sujet de l'International Track and Fields Coaches, qui semblent être composée en grande partie de professionnels, mais il semble qu'elle soit capable de diffuser le sport parmi la jeunesse.

AIDE FINANCIÈRE  
AUX FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

Le Marquis d'Exeter propose de remettre la discussion de cette question à la Session de Munich, discussion qui devra avoir lieu avant le choix de la ville qui organisera les Jeux de 1964.

Il en est décidé ainsi.

BUDGET

Les comptes et le budget sont présentés aux membres.

M. Ketseas (Grèce) fait part de la protestation de M. Bolanaki, empêché de se rendre à la présente Session, au sujet des articles fondamentaux.

Le Marquis d'Exeter répond que M. Bolanaki a déjà formulé cette protestation à diverses occasions, mais qu'il est certain que les deux tiers des membres présents peuvent prendre la décision de modifier n'importe quel article des Règles.

M. J. Bustamante invite les membres à assister aux Jeux de l'Amérique Centrale qui auront lieu du 29 novembre au 14 décembre.

PUBLICITÉ AU MOYEN DE PHOTOS D'ATHLÈTES

Plusieurs cas ayant trait à l'utilisation commerciale, dans un but publicitaire, de photos représentant des athlètes olympiques réputés, ont été signalés à la Chancellerie du Comité International Olympique. Les bénéficiaires dans certains cas, vont à la Fédération Nationale du sport pratiqué par ces athlètes.

Même si l'athlète ne reçoit pas d'indemnité directe, de telles pratiques sont regrettables. Il est décidé que la Commission Exécutive établira une notice explicative qui figurera à la page 100 du livret des Règles.

S. A. R. le Prince Axel de Danemark fait la déclaration suivante :

« Cette session étant la dernière à laquelle j'assiste comme membre du Comité International Olympique, je désire, avant de partir, exprimer mes remerciements les plus cordiaux : à M. le Président et à tous les membres du Comité Olympique, ainsi qu'à ceux qui sont absents, pour leur agréable coopération durant ces vingt-cinq dernières années.

» J'ai beaucoup appris, j'ai eu de bons amis et durant ces longues années, j'ai admiré le travail accompli.

» Je vous souhaite tout le bien possible pour l'avenir.

» Merci ! »

Le Marquis d'Exeter propose que le Prince Axel de Danemark soit élu membre honoraire. De cette façon, il pourra continuer à fréquenter nos sessions. Il espère qu'il le fera et ainsi nous pourrions encore profiter de sa sagesse, de son bon cœur et de son bon sens. Le Président ajoute qu'il a toujours apprécié le talent du Prince Axel, qui savait dire en trois mots ce que d'autres disent en trois cents.

L'Honorariat est décerné par acclamations à S. A. R. le Prince Axel.

Le Comité acclame ensuite MM. Azuma et Ta-kaishi, ainsi que le Comité Olympique Japonais et la Ville de Tokyo, pour les remercier de l'accueil extraordinairement aimable qui a été fait au Comité International Olympique et les facilités qui ont permis une organisation impeccable de cette Session.

M. Maasard remercie le Président, qui a conduit ses travaux de la Session avec son autorité habituelle. Il adresse également des remerciements à l'interprète, M<sup>lle</sup> de Pahlen, qui a bien voulu remplacer notre interprète habituelle indisponible.

Séance levée à 12 h. 30.

Le Président :

Avery BRUNDAGE

La Secrétaire :

L. ZANCHI.

## PROCÈS-VERBAL

### *de la Commission Exécutive avec les délégués des Comités Nationaux Olympiques*

(prenant part aux Jeux Asiatiques)

Vendredi 16 mai 1958 à 14 h. 30

LISTE DE PRESENCE :

*Commission Exécutive du Comité International Olympique :*

Président : M. Avery Brundage.

Vice-président : M. Armand Massard.

Membres : Le Marquis d'Exeter,  
General Stoitchev,  
M. Bo Ekelund.

*Comités Nationaux Olympiques (des pays prenant part aux Jeux Asiatiques) :*

Birmanie Burmah : M. Chan Kim Taik

Colonel Khin Nyo

General A. Djahanbani.

Iran :

M. A. Rouholiman

Pakistan :

M. Zafar Ali

Wing Commander H.A. Soofi

Inde :

Rajah Bhalindra Singh

H.H. Rajah Yadavindra Singh

Singapour :

M. C. Tan

M. Son Shee Son